

SELARL CHASTEAU AVOCATS & ASSOCIES

6, rue Docteur Chaix - 38300 BOURGOIN JALLIEU

Tél : 04 74 93 12 24 - Fax : 04 74 28 16 18

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**MAISON D'HABITATION DE 3 P. DE 65,75M² AVEC TERRAIN
(SECTION B N°579) A LUCENAY LES AIX (57380), LA GARENNE**

ADJUDICATION : MARDI 9 JUIN 2026 A 10H45

**À l'audience des saisies immobilières
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NEVERS
Palais de justice – 58000 NEVERS**

VISITE : La visite des lieux sera effectuée Le Mardi 26 Mai 2026 à 10 heures par le Ministère de la SELARL AURELIE GRAS, Commissaire de Justice à VARZY

La vente a lieu aux requêtes et diligences de :

Le **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme au capital de 124.821.703 €, dont le siège social est sis 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644, est venu aux droits de la FINANCIERE REGIONALE DE CREDITS IMMOBILIERS DE L'EST, société anonyme au capital de 23.256.250 €, dont le siège social est sis 2 place Saint Martin 57000 METZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Metz sous le numéro 391 477 783, à l'issue des opérations détaillées ci-après :

Créancier poursuivant, ayant pour Avocat constitué **Maître Josiane MONTEIRO membre de la SELAS ELEXIA ASSOCIES**, Avocat au Barreau de NEVERS, demeurant 15 Rue Adam Billault 58000 NEVERS ;

Ayant **Maître Philippe CHASTEAU membre de la SELARL CHASTEAU AVOCATS & ASSOCIES**, Avocat plaçant au Barreau de BOURGOIN JALLIEU, y demeurant 6 rue du Docteur André Chaix ;

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Sur la Commune de LUCENAY-LES-AIX (Nièvre), lieudit « La Garenne » figurant au cadastre section B n° 579 pour 19a et n° 580 pour 4a 50ca, une maison d'une superficie de 65,75m² composée :

- d'un rez-de-chaussée, de trois pièces, séjour/cuisine/salon, salle d'eau, WC,
- cave sous partie de la maison,
- grenier au-dessus,
- dépendances et terrain.

MISE A PRIX 25.500 €

Consignation pour enchérir : 3.000 €, par chèque de banque établi au nom de : « ORDRE DES AVOCATS », ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Outre les frais préalables à la vente et les frais postérieurs qui seront dus par l'adjudicataire en sus du prix. Les enchères ne pourront être reçues que par le Ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de NEVERS et ne pourront être inférieures à 1.000 €.

Pour tous renseignements : s'adresser à :

- au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NEVERS - aux heures d'ouverture, où le cahier des conditions de vente est déposé n° RG : 24/00019.
- en l'étude de la SELARL AURELIE GRAS, Commissaire de Justice à VARZY (58210) 1 Place du Marché – Tél : 03.86.29.41.33.
- sur le site de la SELARL CHASTEAU AVOCATS & ASSOCIES www.chateau-avocats-associés.fr